

égouts, et dans d'autres domaines, la Caisse d'assurance-chômage soit à sec?

Je n'ai certes pas plus de sympathie que les vis-à-vis pour l'ancien gouvernement libéral, mais il est intéressant de relever qu'au cours de la période de 15 ans allant de 1942 à 1957, lorsque le pays se trouvait sous la mauvaise administration de l'ancien gouvernement libéral, l'avoir de la caisse a augmenté en moyenne de neuf millions par mois.

M. Benidickson: C'était la prospérité alors!

L'hon. M. Pickersgill: Quel contraste!

M. Martin (Timmins): Depuis que le gouvernement actuel a pris le pouvoir, et malgré une augmentation de 33 p. 100 du taux des cotisations à la caisse, celle-ci s'est épuisée au rythme d'environ 17 millions de dollars par mois, en moyenne, pendant 59 mois. On nous demande maintenant d'y verser 25 millions. Au rythme où les décaissements se font depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir, ce montant ne durera que six semaines, soit environ un mois et demi. Peut-être sera-ce assez long pour permettre au gouvernement de survivre à de nouvelles élections. Je me demande si c'est à cela qu'il songe.

Une question importante à se poser est celle-ci: quels problèmes ces 25 millions vont-ils résoudre? Dans le *Globe and Mail* du 10 mai 1961 on trouvait un article intitulé «Assurance ou assistance publique» qui mettait le gouvernement en garde contre le danger de subventionner la caisse ou d'abuser de ce procédé, et signalait que ce qui s'imposait c'était une réorganisation. Le premier alinéa de cet article se lit ainsi qu'il suit:

Voyant la Caisse d'assurance-chômage se vider, les députés de l'opposition ont demandé au gouvernement de la subventionner. Il est évident qu'une initiative s'impose pour stabiliser la caisse; mais le simple fait de la subventionner ne ferait que perpétuer les maux qui l'ont acheminée vers l'état précaire dans lequel elle se trouve présentement. Ce qui s'impose c'est une réorganisation.

Voilà des paroles profondes que le gouvernement devrait méditer sérieusement. Il est clair que l'objet primitif de la caisse ne suffit plus. Son objet primitif était de servir une fin plutôt limitée. La caisse avait pour objet d'assurer un revenu minimum entre deux emplois. On présumait alors que l'intervalle entre deux emplois serait de courte durée. Presque tout le monde se rend compte que ce n'est pas la situation à laquelle nous avons dû faire face ces dernières années. Il est vrai que, si la caisse a été dégarnie jusqu'à un certain point, c'est en raison des circonstances. L'avènement de l'automatisation et d'autres choses du genre ont eu de graves répercussions sur la caisse. Il est vrai également que la caisse a été dégarnie à cause des faiblesses des gouvernements libéral et conservateur qui

n'ont pu résister à la tentation d'exploiter les possibilités de la caisse pour s'attirer des suffrages. Ainsi, ils ont fait profiter des avantages de la caisse bien des groupes auxquels on n'avait pas songé lorsqu'elle avait d'abord été établie, de sorte qu'ils l'ont complètement détournée de sa fin.

Quoi qu'il en soit, chacun s'accorde à reconnaître, sauf le gouvernement actuel, que nous avons maintenant besoin de quelque chose de plus que la caisse initiale. La caisse actuelle n'est qu'un palliatif pour un ancien mal dont le pays ne souffre plus à l'heure qu'il est. A l'origine, la caisse a été établie pour remédier à un chômage de courte durée pouvant se régler promptement.

La caisse devait, à l'origine, répondre aux besoins d'un certain chômage; autrement dit, elle ne devait pas servir au paiement de prestations douze mois par année, comme le présent gouvernement l'a décidé. Lorsque cette modification a été apportée, j'ai demandé quelles dispositions on prenait à l'égard de prolongements semblables. On n'en avait pris aucune. Au début, on ne prévoyait aucune prestation supplémentaire. En somme, le gouvernement offre de l'assistance en guise de bien-être, et c'est dans la Caisse d'assurance-chômage qu'il puise les fonds requis. Voilà pourquoi nous sommes aux prises avec tant de difficultés actuellement. Voilà pourquoi le gouvernement doit maintenant présenter un crédit de 25 millions pour essayer de renflouer la caisse.

Il est vrai que cette dernière a été la victime d'abus dont certains ont été perpétrés par des particuliers. Ce sont les abus dont nous entendons tant parler. Le gouvernement essaie de donner l'impression que c'est tout ce qui cloche à l'égard de la caisse, qu'il y a de l'escroquerie ici et là, que des femmes mariées touchent des prestations alors qu'elles n'y ont pas droit. Pour ma part, j'estime qu'il y a des abus plus graves que ceux des particuliers.

Un exemple. Dans ma circonscription, il y a une couple de mois, un cas m'a été signalé. Un mineur qui travaillait dans les mines de la région depuis 1923 n'était pas en bonne santé. Il est devenu si malade qu'il ne pouvait marcher de sa maison à la rue sans s'arrêter pour reprendre haleine. Par bonheur, cet homme avait servi environ cinq ans dans l'armée canadienne et il avait droit à ce qu'on appelle une pension d'épuisement. Évidemment, il n'était pas, à proprement parler, un ancien soldat épousé, mais plutôt un mineur épousé, mais vu qu'à ce titre, la loi ne lui donne droit à aucun secours, c'est heureux pour lui qu'il ait eu droit à la pension d'épuisement à titre d'ancien combattant. Nous avons préparé une demande de pension. Un